

CÔTE-D'OR

PAGES 2 ET 3

Fin du timbre rouge : on a testé la e-lettre

LE BIEN PUBLIC



HAUTE CÔTE-D'OR | 21A
Vendredi 13 janvier 2023

1,40 €

SOCOREVE

VÉRANDAS / PERGOLAS

PORTES D'ENTRÉE

FENÊTRES

PORTAILS

VOILETS

535, route de Longeault - GENLIS

03 80 47 97 00

335734300

MONTBARD

Les grands chantiers d'une "petite ville"

La cité de Buffon a été la première du département à rejoindre le dispositif Petites villes de demain. Photo DR

PAGES 12 ET 13

MONTBARD

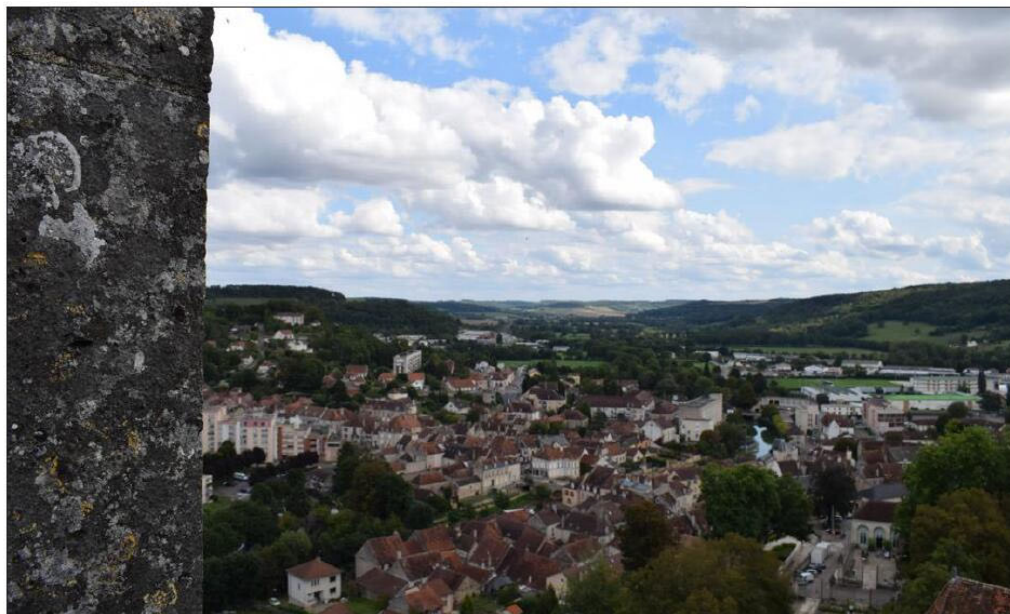
Petites villes de demain : o

C'est un programme dont on entend souvent parler. Mais que se cache-t-il vraiment derrière ce terme de Petites villes de demain ? Montbard, qui a été la première de Côte-d'Or à adhérer, s'apprête désormais à lancer ses premières actions. L'occasion de faire le point et d'évoquer l'avenir de la commune.

En mai 2021, elle était la première ville de Côte-d'Or à adhérer au dispositif. La première commune côte-d'orientée à devenir une "Petite ville de demain" (lire par ailleurs). À l'époque, la municipalité et son intercommunalité, premiers bénéficiaires du programme, ne cachaient pas qu'ils voyaient ce dispositif comme un coup de pouce supplémentaire, destiné surtout à poursuivre le travail déjà engagé depuis 2016 dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg (lire ci-dessous).

« Nous allons pouvoir démarrer la phase des travaux »

« Depuis, nous avons élaboré la convention-cadre nous liant à l'intercommunalité, au Département et à l'État, pour entrer en phase opérationnelle des actions à compter de mai-juin 2023. C'est une nouvelle étape qui nous attend », annonce avec enthousiasme Laurence Porte, la maire de Montbard. « Nous nous inscrivons dans une logique de continuité, en intervenant sur des volets importants de la vie de notre commune tels que le logement, l'aménagement de l'espace public et l'environnement, le commerce, le potentiel économique et touristique, l'offre de services... Cela nous permet de continuer le travail en matière



La cité de Buffon a été la première du département à rejoindre le dispositif Petites villes de demain. Photo d'illustration LBP/Dominique RAGOT

de revitalisation et d'attractivité. Mais des freins existent », souligne-t-elle, évoquant alors la durée du programme par exemple. « Les projets demandent du temps pour être lancés et cela peut générer de la frustration. »

L'habitat pointé du doigt par le diagnostic

Habitée à ce type de programme, puisqu'elle adhère déjà à son deuxième, la cité de Buffon connaît bien les ficelles du dispositif. « On a la chance d'avoir déjà établi un diagnostic lors du premier programme. On dispose d'une solide base qu'il faut réactualiser », note la première édile.

Comme dans le cas de la majorité des autres Petites villes

« Nous nous inscrivons dans une logique de continuité, en intervenant sur des volets importants de la vie de notre commune. »

Laurence Porte, maire de Montbard



de demain, le diagnostic montbardois fait état de problèmes en termes d'habitat, de commerces, de patrimoine... « Tout ce qui va malheureusement favoriser le déclin démographique et la perte d'attractivité. À Montbard, l'offre de services et d'équipements est dans la fourchette haute. En revanche, la

problématique la plus complexe à résoudre, et sur laquelle nous travaillons depuis 2016 est celle du logement avec un parc privé ancien et énergivore, un parc social à améliorer et une offre de terrains à bâtir insuffisante », précise le maire, rejointe dans ses propos par Nicolas Rouxel, le chargé de

projets (lire par ailleurs).

Déjà des actions engagées, mais aussi des projets à mûrir

« Aussi, différentes actions ont déjà été validées et seront mises en place prochainement (lire par ailleurs). Mais on ne s'arrête pas là. D'autres projets, toujours en lien avec les mêmes volets d'intervention (le logement, le soutien aux commerces, la mise en valeur des atouts touristiques, les services et équipements de proximité, et l'axe transversal : celui de la transition écologique), sont également envisagés, mais ne sont, pour le moment, qu'au stade de la réflexion », indique le jeune homme, qui regarde déjà vers la suite.

Élodie BIDAULT

REPÈRES

■ **Le dispositif "Petites villes de demain"**
Lancé le 1^{er} octobre 2020, le dispositif "Petites villes de demain" est un programme établi sur six ans, qui vise à conforter le rôle majeur des petites villes françaises en matière de transition écologique et d'équilibre territorial. L'objectif consiste à améliorer le cadre de vie des habitants qui résident en milieu rural et de rendre ces communes situées hors métropoles (de moins de 20 000 habitants) plus attractives.
Au total, plus d'une centaine de communes en France ont été sélectionnées pour bénéficier de ce programme jusqu'en 2026, dont quatorze villes en Côte-d'Or. Parmi elles, six sont situées en haute Côte-d'Or : Châtillon-sur-Seine, Montbard, Saulieu, Semur-en-Auxois, Venarey-Les Laumes et Vitteaux. En tout, ce ne sont pas moins de trois milliards d'euros qui sont consacrés à ce programme. Le montant est lissé sur six ans et concerne l'ensemble des communes lauréates, qui percevront des aides financières en fonction de l'importance de leur projet. Des projets, qui, pour rappel, peuvent concerner l'habitat, le commerce, l'environnement... pour tenter de faire face aux enjeux démographiques, économiques, ou sociaux.

Revitalisation du centre-bourg : ce programme qui a donné le ton

En novembre 2014, la cité de Buffon avait été retenue, aux côtés de 53 autres communes en France, pour bénéficier du programme expérimental de revitalisation des centres-bourgs initié par le gouvernement. Un programme qui s'inscrivait d'ailleurs, à l'époque, dans la même démarche que celui proposé par "Petites villes de demain" actuellement.

En juin 2016, une convention "Montbard, Pôle de Territoire 2016-2022" avait été signée entre toutes les parties concernées par ce projet (Laurence Porte, maire de Montbard, et Alain Bécard, président de la communauté de communes du Montbardois, mais également François Sauvadet, président du conseil départemental, Christiane Barret, alors préfet de Région, et Antoine Bréhard, directeur régional de la Caisse des dépôts et des consignations) pour marquer officiellement le lancement du dis-

positif et le début des travaux.

Un programme qui a créé une vraie dynamique pour la ville et le territoire

« Ce projet, c'est une vraie chance pour nous », confiait Laurence Porte, la maire de Montbard, au moment de la signature officielle. « C'est l'occasion d'avoir enfin une vision d'ensemble de notre territoire pour engager une réflexion sur l'avenir de Montbard et du territoire qui l'entoure. »

Et six ans plus tard, le bilan dressé est plutôt positif. « Sur l'ensemble de la période, 14,5 millions d'euros ont été investis, dont plus de 5 millions par la Ville (40 %), plus de 680 000 € par l'intercommunalité (4,7 %) et tout le reste par les partenaires financiers (État, Région, Département...). Il y a eu une vraie dynamique qui s'est instaurée avec des projets qui se sont bien enchaînés, que ce soit pour la ville ou pour le

territoire du Montbardois plus largement. La convention centre-bourg a notamment permis de lancer des dossiers forts au sein de l'intercommunalité, qu'il s'agisse du tiers-lieu, de l'agence de développement local, de la maison de santé ou encore de la zone d'activités économiques », ont rappelé les élus locaux engagés sur ce programme. Quant à Montbard, « cela nous a permis de lancer des travaux importants en termes de réaménagements urbains et d'habitat, en termes d'économie aussi, ou encore en termes de valorisation du patrimoine et de l'environnement », a rappelé la première édile, citant par exemple, l'aménagement du pôle pédagogique et récréatif de l'Orangerie, le réaménagement du secteur historique Brenne et Buffon, les aides aux logements versées dans le cadre de l'éco-rénovation, la rénovation et l'accessibilité de la salle Louis-Defer ou encore la refecton du parvis de l'hôtel de ville.

Où en est la cité de Buffon ?

Habitat Cure de jouvence pour le quartier historique

L'habitat fait partie des points majeurs du programme Petites villes de demain. Outre les aides financières comme les aides à la primo-accession (5 000 € par dossier), auquel 100 000 € seront dédiés, il est aussi prévu de démarrer cette année, et jusqu'en 2028, une opération de réhabilitation des façades dans le quartier historique Brenne-Debussy-Faubourg et de lancer une opération Osez Montbard, prévue en 2024, et estimée à 16 000 €, qui prendra la forme d'une journée portes ouvertes pour faire découvrir les biens immobiliers disponibles. Un autre gros projet sera celui de la restructuration de l'îlot dégradé de l'ancien couvent des Ursulines, dont les travaux pourraient s'achever à l'horizon 2030.



Le quartier historique Brenne-Debussy-Faubourg devrait faire l'objet de transformations d'ici 2030. Photo DR

Enfin, une "Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain" sera lancée sur la période 2023-2028 en vue de diversifier l'offre de logements, lutter contre la vacance et l'habitat indigne et adapter les logements au vieillissement et à la perte d'autonomie.

Aménagement urbain Un secteur clé de la ville revu et sécurisé



À terme, la transformation de l'avenue du Maréchal-Leclerc devrait offrir aux usagers un endroit agréable, propice à la flânerie. Esquisse JDM Paysages

L'un des principaux projets lancés en termes d'aménagements de l'espace public, c'est celui de l'avenue du Maréchal-Leclerc et du quai Philippe-Bouhey ; un secteur peu avenant, alors qu'il sert de porte d'entrée qui relie la gare TGV au pôle industriel et au centre-ville. Outre la mise en valeur des lieux, aux abords du canal de Bourgogne, c'est aussi sa sécurité qui va être revue, en travaillant sur les flux piétons et cyclistes. Si tout se passe bien, le chantier, qui a été évalué à près de 2,4 millions d'euros et qui pourrait être subventionnable à hauteur de 80 %, pourrait se dérouler en deux temps : de septembre 2024 à mars 2025 pour l'avenue du maréchal-Leclerc et de mai à décembre 2025, pour le quai Philippe-Bouhey.

Transition écologique Vers des cours d'école plus vertes



D'ici 2025, les cours d'écoles montbardoises pourraient offrir un cadre plus verdoyant qu'aujourd'hui aux enfants. Photo DR

Parce que l'aménagement urbain ne concerne pas uniquement les rues de la ville, celle-ci a décidé que des opérations de mises en valeur des équipements municipaux allaient aussi être lancées. Parmi ceux-ci : les établissements scolaires pour lesquels des travaux d'aménagements extérieurs pourraient être lancés prochainement. L'idée serait de végétaliser les cours des groupes scolaires de la ville (Joliot-Curie/Cousteau et Pasteur/Langevin - à noter que l'école Diderot va fermer ses portes à l'été prochain, ndlr). Une étude sera réalisée en 2024, en lien avec les équipes pédagogiques et si tout se passe bien, les travaux pourraient être effectués l'année suivante. Au menu : création d'îlots favorables à la biodiversité et aux activités pédagogiques, désimperméabilisation des sols...

Culture Des travaux pour adapter le gymnase Jo-Garret



Le gymnase Jo-Garret pourrait, outre sa vocation sportive, servir à accueillir d'autres événements, notamment culturels ou festifs. Photo DR

L'adaptation du gymnase Jo-Garret de Montbard pour lui donner une dimension culturelle fait partie des actions en cours. « C'est un équipement qui est situé à proximité d'autres structures importantes de la commune comme le collège, la gendarmerie... et qui fait également partie des lieux utilisés par bon nombre d'habitants, et pas uniquement ceux du quartier des Bordes-Perrières où il est implanté », indique Laurence Porte. Cette dernière explique que vu que la commune manque d'un espace pouvant accueillir un public suffisamment nombreux pour certains événements, notamment des concerts (l'espace Paul-Eluard ne peut accueillir que 500 personnes environ), il a donc été envisagé, pour pouvoir monter la jauge à 1 200 spectateurs et développer l'offre culturelle montbardoise, d'adapter le gymnase, tout en conservant sa vocation sportive. Un projet estimé à près de 200 000 €, subventionnable de plus de moitié, et dont les travaux devraient être réalisés en 2024.

TÉMOIGNAGE

« Le défi est relevé »

Nicolas Rouxel, chargé de projet

Un an après votre prise de poste, quel bilan dressez-vous ? Pensez-vous avoir réussi à relever le défi de taille qui vous a été lancé, à votre arrivée aux commandes ?

« L'année 2022 fut intense à tous les points de vue. J'ai dû apprendre à découvrir la ville et à identifier rapidement les problématiques du territoire. Il m'a fallu aussi faire le point sur les projets déjà réalisés ou engagés, mais aussi rencontrer des partenaires

techniques et financiers, définir de nouveaux projets, rechercher de financements... Beaucoup de tâches m'attendaient. Mais, honnêtement, je pense avoir relevé le défi, car la convention Petites Villes de Demain a été approuvée, début décembre, en conseil municipal et en conseil communautaire. »

Quelles ont été les principales difficultés rencontrées cette année ?

« La principale d'entre elles est inhérente au Programme Petites Villes de Demain. Il nous est imposé de travailler dans un timing très restreint avec les élus et les partenai-



Fin décembre 2021, Nicolas Rouxel a pris la suite de Soufyane Sekkour et d'Hugo Goffette, qui avaient piloté le projet de revitalisation de centre-ville depuis 2016. Photo archives LBPJÉ. B.

res (État, Département, Banque des Territoires). Heureusement, j'ai eu la chance d'arriver sur un territoire qui avait déjà engagé une démarche de revitalisation. Les élus étaient donc très engagés et des projets avaient déjà été cernés par l'équipe municipale, ce qui m'a considérablement facilité le travail. »

Vous aviez dit vouloir jouer les chefs d'orchestre durant cette année. Est-ce que cela a été le cas ?

« Oui, en tant que chef de projet dédié à ce programme, j'ai dû gérer à la fois la partie technique et la partie finan-

cière, toutes deux nécessaires à la mise en œuvre des projets de la municipalité. L'autre mission pour moi, c'était de réussir à mobiliser l'ensemble des partenaires autour de ces projets. Un an plus tard (il a pris son poste en décembre 2021, ndlr), je suis satisfait de la tournure prise par le dossier. J'apprécie de travailler dans une collectivité à taille humaine, qui offre une plus grande proximité avec les élus. Je trouve que cela permet de travailler plus efficacement (il travaillait auparavant au sein de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse, ndlr). »